



Assemblée générale

Distr. générale
8 février 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 132 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–5	4
II. Exécution du budget	6–62	5
A. Département des opérations de maintien de la paix	17–25	8
B. Cabinet du Secrétaire général	26–28	19
C. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU	29–32	21
D. Bureau des services de contrôle interne	33–40	22
E. Bureau des affaires juridiques	41–43	26
F. Département de l'information	44–46	28
G. Département de la gestion	47–56	29
H. Département de la sûreté et de la sécurité	57–62	37
III. Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation		41
IV. Ajustement des quotes-parts pour les crédits approuvés pour la période allant du 1 ^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007		42
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre		42



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix approuvé pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie	Montant alloué ^a	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Postes	113 383,7	107 745,7	5 638,0	5,0
Objets de dépense autres que les postes	33 551,5	28 242,5	5 309,0	15,8
Montant brut	146 935,2	135 988,2	10 947,0	7,5
Recettes provenant des contributions du personnel	18 871,3	16 718,0	2 153,3	11,4
Montant net	128 063,9	119 270,2	8 793,7	6,9

^a Tel qu'approuvé dans la résolution 59/301.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	522	492	5,9
Services généraux et catégories apparentées	309	289	6,6

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

Sigles

BINUSIL	Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone
BUNUTIL	Bureau des Nations Unies au Timor-Leste
BSLB	Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement
HCR	Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
MANUI	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq
MANUTO	Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MINUT	Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
ONUB	Opération des Nations Unies au Burundi
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan
UNOHCI	Bureau du Coordonnateur des opérations humanitaires des Nations Unies en Iraq
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

I. Introduction

1. Le nombre de missions de maintien de la paix en cours durant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 s'est élevé à 17, dont 2 missions (l'ONUST et l'UNMOGIP) financées au moyen du budget ordinaire. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a achevé le déploiement opérationnel de la mission au Soudan (MINUS), lequel a été autorisé en mars 2005. Au cours de cette période, le Conseil de sécurité a adopté des modifications importantes aux mandats en cours : augmentation des effectifs militaires et policiers de la MONUC, de la MINUSTAH et de l'ONUCI et réduction de ceux de la MINUEE et de l'ONUB. Au cours de la même période, le retrait final de la MINUSIL a été mené à bien et le BINUSIL, qui lui a succédé, a été mis en place.

2. En plus des opérations de maintien de la paix, le Département des opérations de maintien de la paix continue de fournir une gamme complète de services d'appui administratif et logistique aux 16 missions politiques spéciales, dont 11 sont gérées par le Département des affaires politiques. Il assure également la direction principale de trois de ces missions (la MANUA, le BUNUTIL et le BINUSIL). La MINUS étant devenue totalement opérationnelle, le budget global des opérations de maintien de la paix a augmenté considérablement, passant de 2,7 milliards de dollars en 2003/04 à 4,4 milliards de dollars en 2004/05 et à 5 milliards de dollars en 2005/06. Le volume des activités de maintien de la paix a eu une incidence sur celui des activités d'appui fournies par tous les départements du Siège.

3. Les effectifs militaires et civils déployés dans les missions au cours de la période considérée ont également augmenté. À son maximum, l'effectif militaire déployé en 2004/05 était d'environ 58 843 hommes; en 2005/06, il a atteint 63 099 hommes. Parallèlement, le nombre maximal de policiers des Nations Unies a atteint 7 552 hommes en 2005/06, comparativement à 6 766 à l'exercice précédent. Le nombre d'observateurs militaires a lui aussi légèrement augmenté, passant de 2 177 pour l'exercice 2004/05 à 2 731 pour l'exercice 2005/06. Globalement, ces tendances ont eu pour effet de porter à 73 382 personnes les effectifs policiers et militaires déployés en 2005/06, soit une augmentation de 8 % par rapport au maximum de 67 786 constaté en 2004/05. L'effectif civil maximum déployé dans ces missions a également augmenté de 8 %; de 12 236 en 2004/05, il est passé à 13 255 au cours de l'exercice 2005/06. De plus, le Département des opérations de maintien de la paix a fourni un appui administratif à 2 393 civils des missions politiques et de consolidation de la paix en 2005/06, soit une augmentation de 52 % comparativement à la période précédente (1 574 personnes).

4. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a continué d'améliorer son efficacité en matière de gestion des opérations de maintien de la paix. Les résultats du Département des opérations de maintien de la paix et d'autres départements et bureaux sont présentés dans les tableaux axés sur les résultats et rapprochés des produits prévus dans le budget 2005/06 (A/59/730). L'étendue des progrès réalisés par rapport aux réalisations escomptées est indiquée dans les tableaux axés sur les résultats qui mettent en regard les indicateurs effectifs de succès et les indicateurs prévus. Des renseignements sur les produits prévus et ceux effectivement exécutés sont donnés dans un additif au présent rapport.

5. Pour l'établissement de ce rapport, le Secrétariat s'est attaché, comme par les années précédentes, à rendre les tableaux plus concrets, plus simples et plus aisés à

consulter. Compte tenu du réaménagement de l'affectation des ressources exigé par l'augmentation importante du volume des opérations de maintien de la paix, des efforts particuliers ont été réalisés pour expliquer ses incidences éventuelles sur l'exécution des produits prévus dans le budget approuvé (A/59/730).

II. Exécution du budget

6. Alors que les crédits approuvés pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 s'élevaient à 146 935 200 dollars, les dépenses se sont chiffrées à 135 988 200 dollars, soit un solde inutilisé de 10 947 000 dollars et un taux d'exécution de 92,5 %, lequel est inférieur à celui de l'exercice précédent, qui atteignait 97,1 %.

7. Le solde s'explique principalement par la sous-utilisation des crédits approuvés au titre des postes. Il comprend des reliquats relatifs au personnel temporaire (autre que pour les réunions), aux consultants, à l'informatique, aux services médicaux et aux fournitures, services et matériel divers. Des dépassements de crédits relatifs aux transmissions et aux voyages ont été constatés.

8. Le solde inutilisé relatif aux crédits approuvés au titre des postes s'explique principalement par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu dans les services suivants :

a) Au Bureau des services de contrôle interne, 31 nouveaux postes ont été créés, dont une majorité approuvés comme auditeurs résidents des missions de maintien de la paix. La section du recrutement du Service administratif du Bureau a vu sa charge de travail augmentée considérablement en raison du nombre important de nouveaux postes. La situation a été aggravée par un taux de renouvellement du personnel plus élevé que la normale dans les missions de maintien de la paix, en raison des conditions de vie difficiles dans les lieux d'affectation déconseillés aux familles et des problèmes de sécurité;

b) Au Service des achats et à la Division du financement des opérations de maintien de la paix du Département de la gestion, le recrutement a connu des retards en raison, dans le premier cas, de la priorité donnée à l'appui au contrôle de la gestion et aux enquêtes concernant les achats et, dans le deuxième cas, de la charge de travail élevée liée à l'établissement de budgets et de prévisions budgétaires révisées pour la MONUC et la MINUSTAH et à l'établissement de prévisions budgétaires relatives à la réforme de l'Organisation des Nations Unies.

9. Les économies s'expliquent également par des dépenses communes de personnel inférieures à celles prévues et par le fait que plusieurs postes de la Division de la valorisation des ressources humaines du Bureau de la gestion des ressources humaines ont été pourvus à une classe inférieure à la classe autorisée.

10. Les économies réalisées au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) sont dues à des retards dans le recrutement, au fait que certaines fonctions ont été exercées par du personnel recruté temporairement pour des postes vacants au Département des opérations de maintien de la paix et au Bureau des services de contrôle interne et au report d'un certain nombre de projets. L'élaboration du module de formation sur les finances des missions a été reportée, car la décision prise par l'Assemblée générale d'adopter les Normes comptables internationales du secteur public à l'ONU (résolution 60/283) signifie que le module doit être profondément

modifié afin qu'il prenne en compte ces normes. Le projet de mise en place du logiciel budgétaire intégré (LBI) a été retardé en raison des difficultés rencontrées dans la passation des marchés, qui ont conduit à un nouvel appel d'offres.

11. Les économies réalisées au titre des consultants s'expliquent principalement par le report de diverses formations sur la sécurité au Département de la sûreté et de la sécurité en raison de la réaffectation de ressources aux fins de l'élargissement du nombre et de l'éventail des participants à l'atelier annuel des agents-chefs de sécurité/conseillers principaux pour les questions de sécurité, tenu à la Base de soutien logistique des Nations Unies, à Brindisi, et par l'utilisation de fonctionnaires de l'Organisation au lieu de consultants extérieurs pour l'animation d'un atelier conjoint de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et d'un atelier sur le matériel appartenant aux contingents au sein du Département des opérations de maintien de la paix.

12. Le dépassement de crédits net enregistré au titre des voyages est essentiellement dû aux points suivants :

a) Dépenses additionnelles au Département des opérations de maintien de la paix en raison d'une augmentation des activités de formation menées au cours de l'exercice par le Service de la formation et de l'évaluation de la Division militaire;

b) Dépenses additionnelles au Bureau des services de contrôle interne au titre de l'audit de gestion approfondi du Département des opérations de maintien de la paix.

Les dépassements de crédits susmentionnés ont été compensés par des économies réalisées au Département de la gestion. Celles-ci s'expliquent principalement par l'annulation d'une formation sur les interventions rapides pendant la phase de démarrage des missions qui devait être assurée par le Service des achats. Le Service a réaffecté ses ressources afin d'accorder la priorité à l'étude approfondie de la gestion du Service et aux enquêtes internes concernant les achats. Les économies réalisées par la Division du financement des opérations de maintien de la paix au titre des voyages s'expliquent par la charge de travail importante qu'a représenté l'établissement de prévisions budgétaires révisées pour l'ONUCI et la MINUSTAH et de prévisions relatives aux propositions de financement des opérations de maintien de la paix contenues dans les documents sur la réforme de l'Organisation.

13. Les économies réalisées au titre des installations et infrastructures sont essentiellement dues à l'affectation de mobilier existant aux fonctionnaires nouvellement recrutés au lieu de mobilier neuf, dans tous les départements, et au report des améliorations prévues en matière de sécurité à la Section des investigations de l'Office des Nations Unies à Vienne, en raison de la rénovation des locaux en cours.

14. Le dépassement de crédits constaté au titre des transmissions s'explique principalement par l'écart entre le tarif effectif des communications par réseaux commerciaux et le tarif prévu au budget. Le montant de 1 000 dollars par utilisateur et par an prévu ne prenait pas en compte les dépenses relatives aux droits d'utilisation, d'un montant d'environ 400 dollars par utilisateur et par an.

15. Les économies nettes réalisées au titre de l'informatique sont essentiellement dues au report de la mise en place du LBI dans la Division du financement des opérations de maintien de la paix en raison des difficultés rencontrées dans la passation des marchés, qui ont conduit à un nouvel appel d'offres.

16. Les économies nettes réalisées au titre des fournitures, services et matériel divers s'expliquent essentiellement par : a) une publication moins importante que prévue de supports pédagogiques par le Service de la formation et de l'évaluation de la Division militaire du Département des opérations de maintien de la paix; b) la non-utilisation des crédits prévus pour la formation à distance au Bureau des services de contrôle interne en raison de la réaffectation des ressources à l'audit de gestion approfondi du Département des opérations de maintien de la paix; et c) l'annulation d'activités de formation prévues et le report de l'élaboration d'outils d'information à vocation préventive en attendant les recommandations du Groupe de la refonte au Bureau de l'Ombudsman de l'ONU.

Tableau 1

Exécution du budget : récapitulation par catégorie(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	113 383,7	107 745,7	5 638,0	5,0
II. Objets de dépenses autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	8 522,6	4 134,9	4 387,7	51,5
Consultants	1 767,8	1 638,2	129,6	7,3
Voyages	5 227,6	5 482,1	(254,5)	(4,9)
Installations et infrastructures	9 329,2	9 202,0	127,2	1 ²¹ ,4
Transmissions	1 191,5	1 350,9	(159,4)	(13,4)
Informatique	6 168,9	5 198,6	970,3	15,7
Services médicaux	100,0	97,0	3,0	3,0
Services, fournitures et matériel divers	1 243,9	1 138,9	105,0	8,4
Total partiel (catégorie II)	33 551,5	28 242,5	5 309,0	15,8
Total brut (catégories I et II)	146 935,2	135 988,2	10 947,0	7,5
III. Recettes provenant des contributions du personnel	18 871,3	16 718,0	2 153,3	11,4
Total net (catégories I et III)	128 063,9	119 270,2	8 793,7	6,9

Tableau 2
Autres recettes et ajustements
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	1 931
Recettes diverses ou accessoires	101
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 398
Total	3 430

A. Département des opérations de maintien de la paix

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
88,5	86,9	568	551

1. Cadre axé sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations se rapportant à la création de nouvelles missions ou aux modifications à apporter aux missions existantes.

Les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police participent à la mise au point des orientations stratégiques des nouvelles opérations de maintien de la paix ou des nouvelles phases des opérations existantes.

Indicateurs de succès effectifs

9 résolutions : MONUC (2), ONUB (2), MINUEE, MINUL, MINUSTAH, ONUCI et MINUS

Objectif atteint :

- 25 consultations avec les pays qui fournissent des contingents
- 10 consultations avec les pays qui fournissent des contingents et du personnel de police
- 4 consultations avec les pays qui fournissent du personnel de police

Les États Membres approuvent les modifications apportées aux directives et procédures régissant les normes de conduite des Nations Unies.

Révision du modèle de mémorandum d'accord pour les pays qui fournissent des contingents (janvier à juin 2006) concernant les normes de conduite, la responsabilité des mesures disciplinaires, les enquêtes menées par l'ONU et par les États Membres, la compétence judiciaire et la responsabilité des États Membres

Discussions en cours entre l'Équipe déontologie et discipline et les États Membres sur les normes de conduite à inclure dans le mémorandum d'accord pour les pays qui fournissent des contingents

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les missions classiques/complexes sont déployées dans un délai compris entre 30 et 90 jours ou dans les délais fixés par le Conseil de sécurité.

Aucune nouvelle mission n'a été créée pendant l'exercice considéré

Les partenaires de l'Organisation des Nations Unies s'entendent sur la répartition des rôles et des responsabilités en ce qui concerne les activités de maintien et de consolidation de la paix.

La méthode révisée de planification intégrée des missions, approuvée par le Secrétaire général en juin 2006, répartit les responsabilités relatives à la planification et à l'élaboration d'objectifs communs de l'ONU pour les missions intégrées.

Discussions en cours avec le Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD au sujet de la coordination et de la programmation conjointe des fonctions d'appui à l'administration publique dans les missions et dans le projet pilote au Libéria

Étude conjointe sur la coopération dans le domaine de la gouvernance économique rendue publique par le Département des opérations de maintien de la paix et la Banque mondiale en février 2006

Lancement par l'Union européenne et l'ONU d'une analyse après action de la planification de la Force de l'Union européenne en République démocratique du Congo et accord sur les modalités de transition, notamment la création d'un comité directeur

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Augmentation du pourcentage des réponses émanant des missions qui dénotent un degré de satisfaction constant ou stable en ce qui concerne les orientations et l'appui fournis par le Département des opérations de maintien de la paix au Siège (88 %, contre 85 %)

Utilisation par toutes les opérations de maintien de la paix d'un système permettant de consigner et de suivre les plaintes, le résultat des enquêtes et les mesures prises lorsque des membres du personnel n'ont pas respecté les règles de déontologie

Accès en ligne par toutes les opérations de maintien de la paix aux directives, pratiques opérationnelles et documents de référence actuellement applicables aux missions de maintien de la paix

Utilisation dans deux missions pilotes de nouveaux outils permettant de recenser et de mettre en commun les pratiques optimales et les enseignements tirés de l'expérience

Indicateurs de succès effectifs

Il n'y a pas eu d'enquête officielle auprès des missions en 2005/06 en raison de la réaffectation de ressources à la préparation du projet Maintien de la paix à l'horizon 2010.

Toutes les missions ont reçu les modèles permettant de consigner les accusations de faute professionnelle, les suivre, y donner suite et les transmettre à l'Équipe déontologie et discipline du Siège.

Un système d'archivage des dossiers sur le Web a été créé afin de permettre aux utilisateurs autorisés issus des missions d'archiver, de recevoir et de transmettre les plaintes.

À l'aide de modèles standard, les missions présentent à l'Équipe déontologie et discipline du Siège des rapports statistiques et descriptifs mensuels sur l'état de toutes les plaintes.

Ce système temporaire restera en place jusqu'à ce que le système global de suivi des fautes professionnelles soit pleinement opérationnel d'ici à la fin du premier trimestre 2007.

Objectif atteint. L'ensemble du personnel du Département des opérations de maintien de la paix à travers le monde peut accéder à l'intranet du Département. La base de données en ligne a été lancée le 15 mai 2006, et plus de 20 000 documents d'orientation ont été téléchargés depuis cette date par le personnel de maintien de la paix.

Objectif atteint. Des outils permettant de recenser et de mettre en commun les pratiques optimales et les enseignements tirés de l'expérience ont été envoyés à toutes les missions sur le terrain en septembre 2005. De septembre 2005 à juin 2006, la MINUS et l'ONUB ont produit 25 rapports au total (analyses après action et rapports de fin de mission). Ces rapports sont accessibles sur l'intranet du Département des opérations de maintien de la paix.

b) Bureau des opérations

Réalisation escomptée 1 : le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations se rapportant à la création de nouvelles missions ou aux modifications à apporter aux missions existantes

Le Conseil de sécurité a adopté 9 recommandations concernant des modifications importantes à apporter à des opérations de maintien de la paix existantes (MONUC (2), ONUB (2), ONUCI, MINUEE, MINUL, MINUSTAH et MINUS) et 2 recommandations concernant des missions politiques spéciales (BINUSIL et BUNUTIL).

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les délais fixés par le Conseil de sécurité et ses autres prescriptions relatives à la mise en place de nouvelles missions ou à la modification de missions existantes sont respectés.

La planification de 9 missions a été achevée conformément aux délais fixés par le Conseil et à ses autres prescriptions. ONUB (2) : transfert de soldats à la MONUC; réduction des forces; MONUC (2) : augmentation du personnel militaire et de police; appui aux élections; MINUEE : réduction des forces; MINUL : arrestation et détention de l'ancien Président Taylor, en cas de retour au Libéria, et facilitation de son transfert au Tribunal spécial pour la Sierra Leone. MINUSTAH et ONUCI : augmentation du personnel militaire et de police; Réduction des effectifs et retrait de la MINUSIL et du BINUSIL.

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les plans de mission sont élaborés suivant les directives stratégiques reçues

10 plans de mission, y compris les plans de mise en œuvre spécifiques aux mandats de la MINUSTAH et de la MINUL et les plans conformes aux directives stratégiques élaborés pour l'ONU CI, la MONUC, la MINUEE, la MINURSO, l'ONUB, la MANUA, l'UNFICYP et la MINUK

20 programmes bilatéraux ou multilatéraux sont conçus et mis en œuvre sur le terrain avec des partenaires de maintien de la paix

20 programmes bilatéraux mis en œuvre sur le terrain avec des partenaires de maintien de la paix internationaux

c) Bureau de l'appui aux missions

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Constitution d'un répertoire de modèles d'appui pouvant être reproduits dans diverses conditions stratégiques :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Arrangements opérationnels et de soutien logistique communs avec quatre organisations et organismes régionaux | <p>La direction examine actuellement le mémorandum d'accord entre le Département des opérations de maintien de la paix et l'UNOPS concernant la fourniture d'un appui au personnel de chantier au Soudan</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Maintien à six mois du délai moyen de traitement des demandes d'indemnisation au titre du matériel appartenant aux contingents (de la réception de la demande certifiée par la Mission à son approbation par le Département des opérations de maintien de la paix) | <p>Objectif atteint</p> |
-

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Déploiement d'une mission pleinement fonctionnelle comptant jusqu'à 5 000 personnes dans un délai de 90 jours à compter de la date du mandat arrêté par le Conseil de sécurité :

Aucune nouvelle mission créée pendant l'exercice considéré

- Participation des pays qui fournissent des contingents et des forces de police et des autres partenaires des opérations de maintien de la paix aux phases de planification et de déploiement des missions
 - Mise en place des dispositifs de transmissions de la nouvelle mission dans les 24 heures suivant l'arrivée de la composante Transmissions et technologies de l'information des stocks stratégiques pour déploiement rapide
-

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus
Indicateurs de succès effectifs

Renforcement des opérations sur le terrain grâce à des actions et initiatives donnant la priorité aux besoins des missions :

- Réduction de 27 % en 2003/04 à 10 % en 2005/06 du taux moyen de vacance de postes pour le personnel civil recruté sur le plan international dans les missions sur le terrain, tout en réalisant les objectifs fixés en matière de parité entre les sexes et d'équilibre géographique
- 80 % des véhicules des missions couverts par le Système électronique de gestion des véhicules

À la fin de l'exercice considéré, en juin 2006, le Département des opérations de maintien de la paix présentait un taux de vacance moyen de 22 % pour l'ensemble des missions sur le terrain. Au cours de l'exercice, le taux de vacance a été compris entre 22 et 31 %, et s'est établi à 26,9 % en moyenne, ce qui est plus élevé que prévu. Cela s'explique par une hausse de 1 686 du nombre de postes de fonctionnaires recrutés sur le plan international et d'un taux de rotation de 30 % pour le personnel civil recruté sur le plan international dans les missions sur le terrain pendant l'exercice considéré.

80 % des véhicules des missions de maintien de la paix sont couverts par le Système électronique de gestion des véhicules.

d) Division militaire

Réalisation escomptée 1 : le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus
Indicateurs de succès effectifs

Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations se rapportant aux questions militaires liées à la création de nouvelles missions ou aux modifications à apporter aux missions existantes.

Des experts militaires ont fourni des conseils dans le cadre de l'élaboration de 37 rapports du Secrétaire général et de 47 délibérations du Conseil de sécurité en ce qui concerne la création d'opérations de maintien de la paix ou la modification d'opérations existantes.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

Indicateurs de succès prévus
Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre d'unités au niveau du déploiement rapide du système de forces et moyens en attente des Nations Unies, porté de 6 (estimation pour 2004/05) à 10 (2005/06); objectif : 15 en 2006/07

8 unités ont été promises (par la Jordanie, la République de Moldova, la Roumanie et l'Uruguay), soit le même nombre qu'indiqué en 2004/05. Le nombre d'unités n'a pas augmenté en raison de la réticence des États Membres à fournir des unités au niveau du déploiement rapide du système de forces et moyens en attente des Nations Unies.

Participation de tous les pays fournisseurs de contingents à l'entraînement préalable au déploiement assuré par le Département des opérations de maintien de la paix pour les nouvelles missions de maintien de la paix	Tous les pays fournissant des contingents pour la première fois qui en ont fait la demande ont reçu un entraînement préalable au déploiement.
Effectifs du personnel à disposition formé portés de 50 personnes en 2004/05 à 75; objectif : 100 en 2006/07	La liste du personnel à disposition a été supprimée. Les pays qui fournissent des contingents répondent aux demandes de nomination d'officiers disposant des qualifications requises. Il est inutile de tenir à jour une liste nominative d'officiers à disposition.

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Tous les observateurs militaires, officiers d'état-major et officiers des contingents reçoivent, avant le déploiement, une formation initiale correspondant aux modules normalisés de niveaux 1 et 2	90 % des observateurs militaires, officiers d'état-major et officiers du contingent ont reçu, avant le déploiement, une formation initiale correspondant aux modules normalisés de niveaux 1 et 2. Des modules de formation ont été mis à la disposition de tous les pays qui fournissent des contingents.
--	--

e) Division de la police civile

Réalisation escomptée 1 : le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations se rapportant aux questions policières liées à la création de nouvelles missions ou aux modifications à apporter aux missions existantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif atteint. Des questions policières ont été intégrées dans les mandats révisés de 4 opérations de maintien de la paix (MINUSTAH, MONUC, MINUL et ONUB) et 3 missions politiques spéciales (BINUSIL, BUNUTIL et MANUA). • Création d'une force de police permanente des Nations Unies approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 60/1 (voir aussi A/60/807). • Augmentation du nombre de pays qui fournissent du personnel de police, de 81 à 85.
---	--

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du temps nécessaire pour le déploiement initial des composantes de police civile de 90 jours en 2003/04 à 45 jours en 2004/05; objectif : 30 jours en 2006/07

Objectif atteint. Le personnel de la police des Nations Unies et les unités de police constituées ont été déployés dans les 30 jours suivant l'adoption du mandat de l'ONUCI par le Conseil de sécurité.

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les missions adoptent des critères annualisés concernant la police civile

Critères adoptés dans le cadre des cadres de budgétisation axée sur les résultats pour les composantes de police des opérations de maintien de la paix

Les missions se déclarent satisfaites de la sélection et du déploiement de policiers ayant des compétences spécialisées.

Lors de leur conférence, les chefs de la police des Nations Unies se sont déclarés satisfaits de l'appui et des conseils fournis par la Division de la police civile.

f) Service de la lutte antimines

Réalisation escomptée 1 : le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations se rapportant à la lutte antimines et aux restes explosifs de guerre en ce qui a trait à la création de nouvelles missions ou aux modifications à apporter aux missions existantes.

Par sa résolution 1622 (2005) relative à la MINUEE, le Conseil de sécurité a approuvé l'aide aux parties dans le domaine de la lutte antimines, comme l'avait recommandé le Secrétaire général aux paragraphes 11 et 42 de son rapport S/2005/553.

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Déploiement de moyens de lutte antimines pour appuyer la mission, dans un délai de 14 jours à compter de l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité

Ne s'applique pas à l'exercice 2005/06 car aucune nouvelle mission n'a été déployée.

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Signature des mémorandums d'accord et des amendements relatifs aux projets de lutte antimines dans un délai de 40 jours à compter de l'identification des besoins des projets : 35 jours pour 2006/07	L'approbation des mémorandums d'accord a pris 56 jours en moyenne à compter de leur soumission pour approbation par le Service de la lutte antimines.
Augmentation du nombre des programmes civils/militaires intégrés de lutte antimines : trois en 2005/06 contre un en 2004/05	Objectif atteint. Des programmes civils/militaires intégrés ont été créés dans le MINUEE, la MINUS et la FINUL.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>		<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	360	349		3,1
Agents de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées	208	202		3,0

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	76 942,3	76 775,2	167,1	0,2
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 664,3	764,8	899,5	54,0
Consultants	448,7	322,3	126,4	28,2
Voyages	2 558,1	2 889,7	(331,6)	(13,0)
Installations et infrastructures	369,5	369,5	–	–
Transmissions	875,3	1 029,7	(154,4)	(17,6)
Informatique	4 792,5	4,127,0	665,5	13,9
Services, fournitures et matériel divers	863,5	572,4	291,1	33,7
Total partiel (catégorie II)	11 571,9	10 075,3	1 496,6	12,9
Total brut (catégories I et II)	88 514,2	86 850,5	1 663,7	1,9

4. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Postes	167,1	0,2 %

17. Les économies réalisées au titre des postes au Département des opérations de maintien de la paix, d'un montant net de 167 000 dollars, s'expliquent par le fait que les dépenses de personnel effectives ont été inférieures au montant prévu dans le budget. Ces économies ont été en partie contrebalancées par un dépassement de crédits dans la Division militaire et la Division de la police civile, en raison des dépenses de recrutement et de rapatriement additionnelles liées à la rotation régulière des officiers détachés.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	899,5	54,0%

18. Les économies de 899 500 dollars enregistrées résultent à la fois des retards rencontrés dans le recrutement pour les postes concernés et du fait que certaines des fonctions ont été exercées par du personnel recruté temporairement pour des postes vacants.

19. Les économies réalisées s'expliquent également comme suit :

a) L'Assemblée générale, dans sa résolution 60/283, a approuvé l'adoption des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) à l'Organisation des Nations Unies. Comme la décision de l'Assemblée aura une incidence directe sur le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation, l'élaboration du module de formation sur les finances des missions a été reporté.

b) L'établissement de nouveaux modèles de budget pour les missions de maintien de la paix a été reporté et sera intégré dans le projet de logiciel budgétaire intégré (LBI).

	<i>Écart</i>	
Consultants	126,4	28,2 %

20. Le solde inutilisé de 126 400 dollars est essentiellement dû aux facteurs suivants :

a) Les dépenses effectives au titre des consultants pour les activités de formation du Bureau de l'appui aux missions ont été inférieures à celles prévues dans le budget car les cours et ateliers ont été animés par du personnel interne et non des consultants extérieurs. Cela a notamment été le cas de l'atelier conjoint de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations unies sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et d'un atelier sur le matériel appartenant aux contingents;

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les écarts de plus de 5 % ou d'un montant supérieur à 100 000 dollars sont analysés.

b) Les économies nettes réalisées au titre d'activités autres que la formation, d'un montant de 24 600 dollars, s'expliquent de plusieurs façons : i) une partie des dépenses liées à l'établissement d'un réseau sur les principes du droit a été financée au moyen de contributions volontaires; ii) certains projets, notamment l'amélioration du projet de recensement des compétences du Bureau de l'appui aux missions et l'évaluation de la capacité de réaction des composantes militaire et de police civile de la MONUC et de la MONUG, ont été achevés plus tôt que prévu; iii) l'élaboration d'une politique relative aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires à la Division militaire a été reportée afin de pouvoir tenir des consultations supplémentaires avec les États Membres; de même, l'élaboration d'un indicateur de respect du droit à la Division de la police civile a été repoussée, la procédure de passation de marché n'ayant pas permis de trouver un prestataire extérieur convenable compte tenu des fonds disponibles.

21. Ces économies ont été contrebalancées en partie par une dépense imprévue de 81 000 dollars relative à l'engagement de consultants pour aider à établir un rapport global sur le Service mobile, comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 58/257 du 11 février 2004.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(331,6)	(13,0 %)

22. Le dépassement de crédits net enregistré au titre des voyages, d'un montant de 331 600 dollars, est essentiellement dû aux points suivants : a) voyages imprévus liés à l'élaboration d'un rapport sur la réforme du Service mobile; b) activités de formation imprévues, notamment un atelier sur le budget au Bureau de l'appui aux missions; c) dépenses additionnelles en raison d'une augmentation des activités de formation menées par le Service de la formation et de l'évaluation de la Division militaire.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	(154,4)	(17,6 %)

23. Le dépassement de crédits de 154 400 dollars s'explique principalement par le fait que le tarif effectif des communications par réseaux commerciaux a été plus élevé que prévu. Le montant de 1 000 dollars par utilisateur et par an prévu au budget ne prenait pas en compte les dépenses relatives aux droits d'utilisation, d'un montant d'environ 400 dollars par utilisateur et par an. Un montant révisé de 1 400 dollars par utilisateur pour les frais de communication par réseaux commerciaux sera inscrit au budget pour l'exercice 2007/08.

	<i>Écart</i>	
Informatique	665,5	13,9 %

24. Le solde inutilisé de 655 500 dollars est principalement dû au fait que des fonds ont été réaffectés au Département de la gestion pour financer le transfert de fonctions mais n'ont pas été consignés comme décaissements du Département des opérations de maintien de la paix. Les fonds réaffectés ont financé l'appui de niveaux 2 et 3 fourni par la Division de l'informatique au Département des

opérations de maintien de la paix, la réalisation d'une étude des services d'achat de l'ONU par des consultants, l'appui fourni par la Division de l'informatique au système Galaxy de gestion en ligne des nominations et des affectations et le fonctionnement d'un centre informatique conjoint de la Division de l'informatique et du Département des opérations de maintien de la paix.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	291,1	33,7 %

25. Le solde inutilisé de 291 100 dollars s'explique essentiellement par les retards rencontrés dans la publication de supports pédagogiques à la Division militaire, qui ont pour origine a) le report de la publication de certains documents pour révision et rationalisation, à la demande du Comité spécial des opérations de maintien de la paix; b) le report de la révision prévue de certains supports pédagogiques existants; c) le retard intervenu dans la traduction en cinq langues des modules de formation standards 2 et 3; et d) l'épuisement des capacités de stockage et de distribution.

B. Cabinet du Secrétaire général

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Montants approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
0,8	0,8	5	5

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1 : le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
100 % des rapports de mission du Secrétaire général sont présentés aux organes intergouvernementaux dans les délais fixés.	55 % des rapports de mission du Secrétaire général ont été présentés au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale dans les délais fixés.

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Communication d'observations et de conseils au Département des opérations de maintien de la paix et aux missions dans un délai de cinq jours après la présentation des rapports de mission du Secrétaire général au Cabinet du Secrétaire général	Objectif atteint

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3	3	2,8
Agents de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées	2	2	0,0

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	729,3	786,2	(56,9)	(7,8)
II. Objets de dépenses autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	41,6	30,8	10,8	25,9
Installations et infrastructures	13,7	6,5	7,2	52,7
Transmissions	12,4	12,4	–	–
Informatique	6,0	5,7	0,3	5,3
Total partiel (catégorie II)	73,7	55,4	18,3	24,9
Total brut (catégories I et II)	803,0	841,6	(38,6)	(4,8)

4. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Postes	(56,9)	(7,8 %)

26. L'excédent de dépenses est imputable à un taux de vacance pour les nouveaux postes créés inférieur au taux de 50 % prévu dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	10,8	25,9 %

27. Les besoins de personnel temporaire en période de pointe ont été inférieurs aux prévisions, ce qui explique les économies réalisées.

	<i>Écart</i>	
Équipements et infrastructures	7,2	52,7 %

28. Le solde inutilisé s'explique par l'affectation de meubles et d'équipements de bureau existants aux fonctionnaires nouvellement recrutés.

C. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Montants approuvés</i>	<i>Dépenses effectives</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
0,3	0,3	2	2

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Toutes les affaires soumises au Bureau de l'Ombudsman sont examinées et font l'objet d'une décision dans un délai de 30 jours

220 affaires dont le Bureau a été saisi au cours de la période considérée ont fait l'objet d'une décision dans un délai de 30 jours à compter du premier contact avec le client

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	1	1	8,3
Agents de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées	1	1	16,7

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	236,0	222,4	13,6	5,8
II. Objets de dépenses autres que les postes				
Voyages	23,7	21,0	2,7	11,6
Installations et infrastructure	7,7	3,2	4,5	58,1
Transmissions	5,0	5,0	–	–
Informatique	2,4	2,3	0,1	4,6

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Fournitures, services et matériels divers	12,0	2,4	9,6	80,3
Total partiel (catégorie II)	50,8	33,8	17,0	33,4
Total brut (catégories I et II)	286,8	256,2	30,6	10,7

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Postes	13,6	5,8 %

29. Le solde inutilisé, soit 13 600 dollars, est imputable à un taux de vacance de postes effectif supérieur au taux prévu, la réaffectation d'un membre du personnel à un autre département ayant entraîné une vacance de deux mois.

	Écart	
Voyages	2,7	11,6 %

30. Le solde disponible, soit 2 700 dollars, s'explique principalement par le fait que des dépenses de voyage relatives à des activités de formation ont été imputées par erreur sur le budget ordinaire.

	Écart	
Installations et infrastructure	4,5	58,1 %

31. L'économie de 4 500 dollars s'explique par l'utilisation d'équipements et de meubles de bureau existants.

	Écart	
Fournitures, services et matériels divers	9,6	80,3 %

32. Le solde disponible, soit 9 600 dollars, s'explique principalement par l'annulation d'activités de formation prévues et par le report de la production de matériel didactique de prévention dans l'attente des recommandations du Groupe de la refonte.

D. Bureau des services de contrôle interne

(En millions de dollars des États-Unis)

Montants approuvés	Dépenses effectives	Postes approuvés	Postes pourvus (moyenne)
21,0	14,1	92	70

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

25 % des recommandations formulées dans les rapports de la Division du contrôle, de l'évaluation et du Conseil de gestion sont appliquées durant la première année suivant leur publication.

Objectif atteint. 27 % des recommandations ont été appliquées durant les six mois.

48 % des recommandations formulées à l'issue d'enquête et acceptées, mises en application par le Département des opérations de maintien de la paix et par les missions (70 % des recommandations publiées sont acceptées), les taux d'exécution étant maintenus au niveau de 2003/04 et de 2004/05

48 % des recommandations ont été appliquées par le Département des opérations de maintien de la paix, par d'autres départements et par les missions (66 % des recommandations acceptées).

60 % des recommandations acceptées relatives au maintien de la paix formulées par la Division de l'audit (85 % des recommandations sont acceptées) appliquées par le Département des opérations de maintien de la paix, d'autres départements et missions, les taux d'exécution étant maintenus au niveau de 2003/04 et de 2004/05

Objectif atteint. 60 % des recommandations ont été appliquées par le Département des opérations de maintien de la paix et les autres départements et missions (98 % des recommandations acceptées).

2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	66	54	17,7
Agents de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées	26	15	41,7

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	13 976,5	10 218,3	3 758,2	26,9
II. Objets de dépenses autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	4 998,0	1 684,0	3 314,0	66,3
Consultants	415,0	392,6	22,4	5,4
Voyages	1 455,4	1 660,7	(205,3)	(14,1)
Installations et infrastructure	47,1	19,9	27,2	57,7
Transmissions	45,2	39,2	6,0	13,3
Informatique	56,0	68,5	(12,5)	(22,4)
Fournitures, services et matériels divers	45,9	28,3	17,6	38,3
Total partiel (catégorie II)	7 062,6	3 893,3	3 169,3	44,9
Total brut (catégories I et II)	21 039,1	14 111,6	6 927,5	32,9

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Postes	3 758,2	26,9 %

33. L'économie réalisée, soit 3 758 200 dollars, est imputable à un taux de vacance de postes effectif supérieur au taux prévu, principalement à la suite des retards intervenus dans le recrutement pour les 31 postes nouvellement créés, dont était chargée la section du recrutement du Service administratif. La création de ces nouveaux postes, dont un grand nombre visait à augmenter la capacité de contrôle dans les missions de maintien de la paix, a entraîné un surcroît de travail important pour la section. La charge de travail a aussi augmenté en raison de la rapide rotation du personnel due à la difficulté des conditions d'existence dans les lieux d'affectation non conseillés aux familles.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	3 314,0	66,3 %

34. L'économie réalisée, soit 3 314 000 dollars, s'explique par un taux d'exécution inférieur aux prévisions. L'Assemblée générale avait approuvé la création de postes d'enquêteur résident supplémentaires afin d'enquêter sur les allégations d'exploitation et de violences sexuelles dans les missions de maintien de la paix. Le délai nécessaire pour pourvoir ces postes a été plus long que prévu étant donné la difficulté de recruter des candidats disposés à vivre et travailler dans les conditions très difficiles qui prévalent dans les lieux d'affectation non conseillés aux familles.

	<i>Écart</i>	
Consultants	22,4	5,4 %

35. Une économie nette de 22 400 dollars a été réalisée du fait de la non-utilisation des fonds prévus pour financer les services des experts médico-légaux car il n'a pas été nécessaire de faire appel à ces experts au cours de la période considérée et par le recours à des fonctionnaires au lieu de consultants pour la formation à l'utilisation du logiciel d'informatisation des documents de travail. Les dépenses non prévues concernaient les postes suivants : les services de consultants en gestion pour appuyer la restructuration du Bureau des services de contrôle interne; l'évaluation des composantes militaires du maintien de la paix, dont le coût a été supérieur aux prévisions; et les dépenses liées au processus de restructuration du Département des opérations de maintien de la paix au cours de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(205,3)	(14,1 %)

36. Le dépassement de crédits de 205 300 dollars est principalement imputable aux dépenses de voyage pour l'audit de gestion approfondi du Département des opérations de maintien de la paix.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	27,2	57,7 %

37. Le solde non utilisé, soit 27 200 dollars, s'explique principalement par le report des améliorations concernant la sécurité, telles que l'installation d'un comptoir sécurisé et d'un moniteur de contrôle des portes à Vienne. Ce report a été décidé en raison du déménagement temporaire des membres du personnel dans d'autres locaux pendant les travaux de désamiantage. En outre, à New York, le mobilier destiné aux nouveaux membres du personnel n'a pas été acheté, faute de place pour l'installer.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	6,0	13,3 %

38. Des économies de 6 000 dollars ont été réalisées sous ce poste en raison du report de l'achat de huit terminaux Blackberry et d'un téléphone satellite, dans l'attente de la décision relative à la répartition des fonctions, à la distribution du travail et à l'adoption de mesures concernant l'utilisation des terminaux Blackberry.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(12,5)	(22,4 %)

39. Le dépassement de 12 500 dollars est imputable aux coûts supplémentaires des scanners achetés pour le projet d'informatisation des documents de travail.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	17,6	38,3 %

40. L'économie de 17 600 dollars s'explique principalement par la non-utilisation des fonds prévus pour les cours de formation à distance à la rédaction de rapports, à l'intention des auditeurs résidents, le Bureau des services de contrôle interne ayant réorienté ses activités afin de mener à bien l'audit de gestion approfondi du Département des opérations de maintien de la paix demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/296.

E. Bureau des affaires juridiques

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Montants approuvés (moyenne)</i>	<i>Dépenses effectives</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus</i>
1,0	0,8	5	5

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du montant des indemnités versées dans des affaires où la responsabilité de l'Organisation est effectivement engagée dans le cadre d'opérations de maintien de la paix par rapport aux montants réclamés (40 % du montant total demandé contre 45 % en 2002/03)

Objectif atteint. Au cours de la période considérée, le montant total des indemnités relatives aux opérations de maintien de la paix réglées par le Bureau des affaires juridiques a été d'environ 220 000 dollars alors que le montant des indemnités réclamées atteignait plus de 1,3 million de dollars.

Maintien du statut et des privilèges et immunités de l'Organisation dans le cadre des opérations de maintien de la paix, sauf dans les cas où il est renoncé volontairement à les faire appliquer; en 2003/04 et 2004/05, il n'y a pas eu de tels cas.

Objectif atteint. Au cours de la période considérée, le statut et les privilèges et immunités de l'Organisation ont été maintenus dans tous les accords examinés par le Bureau des affaires juridiques et, sauf dans les cas où il est renoncé volontairement à les faire appliquer, dans toutes les actions en justice concernant l'Organisation et ses fonctionnaires.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus(moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	5	5	6,7

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	909,7	769,5	140,2	15,4
II. Objets de dépenses autres que les postes				
Voyages	26,2	11,1	15,1	57,4
Installations et infrastructures	1,0	–	1,0	100,0
Transmissions	3,5	3,5	–	–
Informatique	7,5	7,1	0,4	5,9
Fournitures, services et matériel divers	3,0	3,0	–	–
Total partiel, catégorie II	41,2	24,7	16,5	40,0
Total brut, catégories I et II	950,9	794,2	156,7	16,5

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Postes	140,2	15,4 %

41. L'écart est dû en partie à un taux de vacance de postes plus élevé que prévu dans le budget et à ce qu'un poste d'administrateur a été pourvu à une classe inférieure à celle prévue.

	Écart	
Voyages	15,1	57,4 %

42. Les dépenses ont été inférieures de 15 100 dollars aux prévisions dans la mesure où un seul membre du personnel, au lieu des deux prévus, s'est rendu dans la zone de la MONUC et de l'ONUB afin de prêter une assistance juridique aux missions. Cela s'explique par le fait que la Division des questions juridiques générales a dû réorienter ses activités pour faire face à la charge de travail supplémentaire liée aux contrats passés pour l'acquisition de biens ou de services.

	Écart	
Installations et infrastructures	1,0	100,0 %

43. Le montant de 1 000 dollars affecté à ce poste n'a pas été utilisé, les dépenses ayant été imputées par erreur sur le budget ordinaire.

F. Département de l'information

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Montants approuvés (moyenne)</i>	<i>Dépenses effectives</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus</i>
0,4	0,4	2	2

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Déploiement des états-majors des opérations de maintien de la paix dans un délai de 30 à 90 jours suivant l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité

Aucune nouvelle mission n'a été déployée au cours de la période considérée.

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix sont plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

75 % des missions de maintien de la paix interrogées se déclarent satisfaites de la qualité de l'appui fourni.

Objectif atteint. La totalité des missions (12 missions) de maintien de la paix interrogées se sont déclarées satisfaites de la qualité globale de l'appui fourni.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	2	2	16,7

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	364,3	360,5	3,8	1,0
II. Objets de dépenses autres que les postes				
Consultants	9,5	2,6	6,9	72,3
Voyages	44,2	42,8	1,4	3,2
Installations et infrastructures	0,4	0,4	–	–
Transmissions	2,9	2,9	–	–

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Informatique	2,4	–	2,4	100,0
Fournitures, services et matériel divers	6,0	0,7	5,3	87,9
Total partiel, catégorie II	65,4	49,4	16,0	24,4
Total brut, catégories I et II	429,7	409,9	19,8	4,6

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Consultants	6,9	72,3 %

44. Des économies ont été réalisées pour les raisons suivantes : un seul consultant, au lieu des trois prévus, a été engagé pour les activités de formation; le cours de formation a été organisé à New York plutôt qu'à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, ce qui a permis au Département de faire appel à des membres du personnel de l'ONU plutôt qu'à des consultants extérieurs; et ce cours étant moins technique que celui de 2006, le Département de l'information a pu faire appel à des formateurs appartenant au système des Nations Unies, dont les services ont été fournis gratuitement.

	Écart	
Informatique	2,4	100,0 %

45. Le montant de 2 400 dollars affecté à ce poste n'a pas été utilisé, les dépenses ayant été imputées par erreur sur le budget ordinaire.

	Écart	
Fournitures, services et matériel divers	5,3	87,9 %

46. L'organisation du cours de formation au Siège des Nations Unies à New York, plutôt qu'à la Base de soutien logistique de Brindisi a permis de réaliser des économies d'un montant de 5 300 dollars dans la mesure où il n'a pas été nécessaire d'effectuer les dépenses prévues pour la location de matériel et l'achat de fournitures à Brindisi.

G. Département de la gestion

(En millions de dollars des États-Unis)

Montant approuvé	Dépenses	Postes approuvés	Postes pourvus (moyenne)
32,8	31,0	145	137

1. Cadre axé sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou des éléments de police peuvent prendre, en toute connaissance de cause, les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

L'enquête menée auprès des États Membres révèle que ceux-ci jugent favorablement les services fournis par le secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination.

Tous les répondants de l'enquête distribuée à tous les représentants à la Cinquième Commission ont donné une appréciation favorable.

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de manière plus efficace et plus rationnelle.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les conseils de la Liste donnent suite, dans les délais prescrits – soit de 30 à 90 jours selon les cas – à toutes les demandes d'avis et de représentation juridiques émanant du personnel.

Tous les délais ont été respectés pour les 156 affaires traitées par les organes officiels. Les délais varient selon l'organe concerné et le stade atteint dans la procédure. Quarante-seize des demandes reçues étaient de caractère non officiel et ne s'assortissaient pas d'un délai.

Les rapports des comités paritaires de recours et des comités paritaires de discipline sont soumis dans un délai de 30 jours à compter de l'issue de leurs délibérations.

95 % des rapports des comités paritaires de recours (61 sur 64) et 47 % de ceux des comités paritaires de discipline (8 sur 17) ont été soumis dans un délai de 30 jours.

Toutes les décisions relatives aux questions de recours ou de discipline sont prises dans un délai de 30 jours à compter de la réception des rapports des comités paritaires de recours ou des comités paritaires de discipline.

a) Les 12 décisions concernant des rapports des comités paritaires de recours ont été rendues, en moyenne, dans les 23 jours suivant la réception du rapport;
b) Les cinq décisions concernant des rapports du Comité paritaire de discipline ont été rendues, en moyenne, dans les 23 jours suivant la réception du rapport.

b) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

Réalisation escomptée 1 : le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents sont à même de prendre, en toute connaissance de cause, les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Service des contributions

Présentation de l'état mensuel des contributions dans le mois suivant le mois considéré

État mensuel des contributions présenté

Division du financement des opérations de maintien de la paix

Appréciation favorable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale sur la structure et la présentation des budgets, des rapports sur l'exécution du budget et des autres documents présentés

Appréciation favorable de la qualité et de la présentation des rapports, comme il est indiqué dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/59/736, par. 35) et dans des déclarations officielles faites devant la Cinquième Commission par cinq délégations et trois groupes régionaux à la partie principale de la cinquante-neuvième session et à la reprise de la cinquante-neuvième session

Respect absolu de la date limite de présentation des rapports au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences : 31 décembre 2005 pour les missions en cours et 28 février 2006 pour les missions terminées, le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies

13 rapports pour des missions en cours qui étaient soumises au cycle de planification budgétaire normal ont été présentés pour le 31 décembre 2005; les rapports concernant les missions dont le mandat a été modifié (MINUSTAH, MONUC, MINUS et ONUCI) ont été présentés dans les trois mois suivant les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité; trois rapports concernant les missions terminées, le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies ont été présentés pour le 28 février 2006.

Division de la comptabilité

Opinion favorable du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers des opérations de maintien de la paix

Réalisé. Une opinion sans réserve a été émise et un paragraphe a été ajouté concernant les questions prioritaires, renvoyant à l'examen qui a été entrepris des activités d'achat et des contrôles internes.

Présentation des états financiers au Comité des commissaires aux comptes dans les trois mois suivant la fin de l'exercice

Réalisé. Les états financiers ont été présentés au Comité des commissaires aux comptes le 30 septembre 2005.

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix sont plus efficaces et plus efficaces.

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs**Trésorerie*

Placements sûrs ayant un rendement cumulatif égal ou supérieur au taux des bons du Trésor des États-Unis à 90 jours (référence ONU)

Le taux de rendement des placements a été de 3,77 % contre 4,08 % pour le taux de référence. L'écart s'explique par l'augmentation rapide des taux d'intérêt alors que les fonds étaient bloqués dans des investissements à long terme. Les intérêts créditeurs versés au Département des opérations de maintien de la paix s'est élevé à 77 760 000 dollars pour la période considérée.

Traitement de toutes les demandes de paiement dans un délai de deux jours ouvrables

Réalisé. Toutes les demandes de paiement ont été traitées dans un délai de deux jours ouvrables.

Service des contributions

Envoi des communications adressées aux États Membres au sujet de leurs contributions aux opérations de maintien de la paix dans les 30 jours suivant l'adoption des résolutions pertinentes par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité 95 % des communications envoyées dans le délai de 30 jours

Division du financement des opérations de maintien de la paix

Sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées limitées à trois mois de dépenses au plus Réalisé. Versements effectués en juillet, septembre et décembre 2005 et en février, mars, avril et juin 2006

Division de la comptabilité

Traitement de toutes les demandes de paiement en faveur des pays fournisseurs de contingents, dans les délais prescrits et conformément aux instructions communiquées par les États Membres Réalisé. Les demandes de remboursements relatifs aux contingents et au matériel appartenant à ces derniers ont été traitées dans les délais prévus et conformément aux instructions de paiement reçues des États Membres tout au long de l'année.

Traitement de 90 % des paiements du Siège au personnel international des missions dans les 30 jours ouvrables qui suivent la réception des justificatifs Paie : 100 % des traitements ont été versés dans les délais fixés. Versements à la cessation de service : 70 % ont été traités dans les 30 jours ouvrables.

Indemnité pour frais d'études : 88 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours ouvrables. Le nombre de demandes a augmenté de 18 % en raison de l'accroissement des effectifs des opérations de maintien de la paix.

Traitement de 90 % des paiements des factures aux fournisseurs et des demandes de remboursement des frais de voyage pour le personnel dans les 30 jours ouvrables qui suivent la réception des justificatifs Factures des fournisseurs : 85 % traitées dans les 30 jours ouvrables. L'écart par rapport aux attentes est dû au retard dans l'informatisation du processus de remboursement des frais de voyage et dans d'autres améliorations des systèmes.

Demandes de remboursement des frais de voyage : 99,5 % de ces demandes ont été traitées dans les 30 jours ouvrables.

c) Bureau de la gestion des ressources humaines

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Division des services médicaux

Traiter le jour même toutes les demandes d'évacuation sanitaire et de classement médical pour un déploiement d'urgence présentées par les missions

Objectif atteint. Traité 1 034 demandes d'évacuation sanitaire : MONUC (315), MINUL (192), MINUSTAH (180), ONUB (139), MINUS (53), MINUK (48), MINUEE (38), ONUCI (19), MINUT (17), FINUL (13), MINURSO (10), ONUST (5), UNMOGIP (4) et FNUOD (1)

	La Division a par ailleurs traité des demandes d'évacuation sanitaire émanant de la MANUI (800), de la MINUSIL/BINUSIL (46) et de la MANUA (22)
Augmentation, de 2 400 en 2004/05 à 3 000, du nombre d'examens médicaux préalables et postérieurs aux missions, y compris concernant la santé mentale	Objectif atteint. 3 027 examens ont été pratiqués.
<i>Division des services opérationnels</i>	
Opinion favorable exprimée par les missions sur la qualité des services fournis par le Bureau de la gestion des ressources humaines	Commentaires positifs recueillis par diverses sources sur les services fournis par le Bureau de la gestion des ressources humaines
Opinion favorable exprimée par les missions au sujet de l'efficacité du système de contrôle des pouvoirs délégués en matière de ressources humaines	Les missions se félicitent de la possibilité de collaborer étroitement avec le Bureau de la gestion des ressources humaines pour préparer et exécuter un contrôle sur site. Une enquête pilote sur les contrôles sur site a été menée dans le cadre d'une mission (MINUS) et s'est révélée positive dans l'ensemble.
<i>Division de la valorisation des ressources humaines</i>	
Réalisation d'une étude sur l'indemnité de subsistance (missions) selon un cycle de 12 à 18 mois	L'étude selon un cycle prévu de 12 à 18 mois est maintenant réalisée selon un cycle de 18 à 24 mois ou lorsque le besoin s'en impose (si les missions en font la demande ou en cas de nouvelle mission).
Les profils généraux d'emploi couvrent 80 % des postes de la catégorie du Service mobile, contre 40 % en 2004/05.	61 % des profils généraux d'emploi présentés par le Département des opérations de maintien de la paix ont été établis sous leur forme définitive et les 39 % qui restent doivent faire l'objet d'une dernière révision par le Département des opérations de maintien de la paix.

d) Bureau des services centraux d'appui

Réalisation escomptée 1 : le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Section des archives et de la gestion des dossiers

Accroissement du nombre de missions pour lesquelles des archives sont conservées au Siège et auxquelles les services de l'Organisation, les États Membres et le public ont accès, de 70 % des missions de maintien de la paix liquidées en 2004/05 à 100 %	L'accès aux archives est possible pour 80 % des missions terminées et 15 % des missions en cours. Augmentation de 6 % du volume des dossiers des missions de maintien de la paix disponibles au Siège par rapport à l'exercice précédent
--	---

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs**Service des achats*

Réduction de 10 % du nombre de demandes non traitées à la fin de l'exercice budgétaire, passant de 761 en 2003/04 à 823 en 2004/05 et à 740 en 2005/06 (l'augmentation enregistrée en 2004/05 est due à une hausse de 20 % des rubriques par rapport à 2003/04)

Objectif atteint. Le nombre de demandes non traitées à la fin de juin 2006 s'élevait à 497 – ce qui représente une réduction de 40 % par rapport à la fin de l'exercice 2004/05 (823).

Section des archives et de la gestion des dossiers

40 % des missions de maintien de la paix appliquent des politiques, des outils et des normes techniques standard pour la gestion des dossiers contre 5 % en 2003/04 et 20 % en 2004/05.

Objectif atteint. 40 % des missions en cours appliquent des outils et des normes mis au point par la Section des archives et de la gestion des dossiers pour la gestion des dossiers.

Division de l'informatique

Disponibilité à 99 % de l'infrastructure informatique mise à la disposition des missions par la Division

Objectif atteint

Section des voyages et des transports

Les enquêtes montrent une réaction positive des utilisateurs des services de voyage et de transport : 70 % des utilisateurs interrogés jugent les services bons contre 65 % en 2004/05.

75 % des utilisateurs interrogés ont jugé les services bons.

Service de la gestion des installations

Les enquêtes montrent des réactions positives des missions à l'égard du Bureau des services d'appui centraux.

80 % des personnes participant à des missions sur le terrain du Département des opérations de maintien de la paix qui ont été interrogées sur la qualité et l'efficacité du service de la valise diplomatique du Siège de l'ONU l'ont jugé très bon.

e) Ressources nécessaires au Département de la gestion (récapitulatif)**i) Ressources humaines : occupation des postes**

Catégorie	Postes approuvés	Postes	Taux de
		effectivement pourvu (moyenne)s (pourcentage) ^a	vacance
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	78	72	7,3
Agents des services généraux et des catégories apparentées	67	65	3,0

^a Calculé sur la base du taux mensuel d'occupation des postes et des effectifs prévus.

ii) Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	18 601,0	17 334,9	1 266,1	6,8
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 818,7	1 655,3	163,4	9,0
Consultants	794,6	920,7	(126,1)	(15,9)
Voyages	793,6	466,7	326,9	41,2
Installations et infrastructures ^a	8 887,4	8 800,3	87,1	1,0
Transmissions	224,0	239,5	(15,5)	(6,9)
Informatique	1 287,7	979,0	308,7	24,0
Services médicaux	100,0	97,0	3,0	3,0
Fournitures, services et matériel divers	313,5	532,0	(218,5)	(69,7)
Total partiel, catégorie II	14 219,5	13 690,5	529,0	3,7
Total brut, catégories I et II	32 820,5	31 025,4	1 795,1	5,5

^a Dépenses afférentes aux locaux de tous les bureaux.

	Écart	
Postes	1 266,1	6,8 %

47. Le solde inutilisé de 1 266 100 dollars est imputable à un ensemble de facteurs; notamment a) le fait que le taux effectif de vacances de postes a été plus élevé que le taux prévu dans le budget à la Division des achats, à la Division du financement des opérations de maintien de la paix et au Cabinet du Secrétaire général adjoint à la gestion; b) l'écart entre le montant des dépenses communes de personnel et les prévisions budgétaires à la Division de la valorisation des ressources humaines et à la Division du financement des opérations de maintien de la paix; c) le fait qu'un certain nombre de postes sont occupés par des fonctionnaires à une classe ou à un échelon inférieur à la Division de la valorisation des ressources humaines.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	163,4	9,0 %

48. Le montant net économisé de 163 400 dollars s'explique essentiellement par les retards pris dans le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour les postes nouvellement créés ainsi que par des besoins inférieurs aux prévisions en matière de remplacement du personnel en congé de maladie ou en congé de maternité.

49. Un dépassement des crédits a été enregistré à la Division de l'informatique car il a fallu offrir un appui de niveau 2 et de niveau 3 au Département des opérations de maintien de la paix. Ces dépenses ont été couvertes par un redéploiement de fonds initialement prévus pour le Département des opérations de maintien de la paix au profit du Département de la gestion (voir le paragraphe 24). Un dépassement des crédits a également été enregistré à la Division du financement des opérations de maintien de la paix car il a fallu faire appel à un directeur de projet pour le projet de mise en place d'un progiciel budgétaire pour qu'il apporte son concours lors des négociations prolongées qui ont été engagées avec le fournisseur extérieur initialement choisi.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(126,1)	(15,9 %)

50. Les crédits additionnels nécessaires pour les consultants se sont élevés à 126 100 dollars au cours de la période visée. Le montant total des crédits ouverts (794 600 dollars) comprenait 283 400 dollars pour les activités autres que la formation et 511 200 dollars pour les activités de formation. Le montant additionnel a été occasionné par les activités non reliées à la formation pour lesquelles des dépenses totales de 600 700 dollars ont été enregistrées, à savoir permettre à des consultants de procéder à un examen d'ensemble de la gestion du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité et à un examen des opérations de la Trésorerie.

51. Le montant des ressources additionnelles demandées au titre des activités non reliées à la formation a été partiellement compensé par un montant de 191 200 dollars d'économies réalisées au titre des services de consultants pour la formation. Les besoins effectifs de consultants ont diminué en raison du report d'activités de formation prévues au sein du Service des achats, le Service ayant dû revoir ses priorités et axer ses activités sur les enquêtes internes.

	<i>Écart</i>	
Voyages	326,9	41,2 %

52. Les économies de 326 900 dollars réalisées au titre des voyages s'expliquent principalement par une réduction des besoins du Service des achats, où un stage de formation en intervention rapide pour les missions nouvellement établies a été annulé en raison des enquêtes internes menées sur les achats. Par ailleurs, à la Division de la valorisation des ressources humaines, les frais de déplacement requis pour participer à une formation à la déontologie ont été inférieurs aux prévisions. En outre, en raison de la lourde charge de travail imposée par l'établissement de prévisions budgétaires révisées pour l'ONUCI et la MINUSTAH pour l'exercice 2005/06 et de la réforme de l'ONU, les visites prévues aux missions de maintien de la paix et la formation liée au mécanisme de contrôle des fonds n'ont pu être effectuées avant juin 2006.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	(15,5)	(6,9 %)

53. Le dépassement de 15 500 dollars s'explique par le fait que les frais effectifs de communication ont été légèrement plus élevés que prévu.

	<i>Écart</i>	
Informatique	308,7	24,0 %

54. Le solde inutilisé de 308 700 dollars s'explique essentiellement par le fait que la mise au point du logiciel budgétaire intégré a été reportée. Les ressources allouées à ce projet ont été inutilisées et reprogrammées pour être utilisées au cours de l'exercice budgétaire actuel.

55. Ces économies ont été en partie contrebalancées par des dépenses additionnelles au titre des ressources informatiques de la Division de l'informatique pour assurer a) la maintenance du centre de données du Département des opérations de maintien de la paix; b) des services en réseau; et c) la maintenance du système Galaxy. Ces dépenses avaient initialement été imputées au budget du Département des opérations de maintien de la paix, mais elles ont été, comme l'indique le paragraphe 24, réaffectées à la Division de l'informatique au cours de la période considérée. Par ailleurs, des dépenses non prévues au budget ont été engagées au titre essentiellement des licences d'exploitation de Bloomberg et de divers logiciels.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(218,5)	(69,7 %)

56. Le dépassement de crédits de 218 500 dollars s'explique par des dépenses imprévues au titre des services contractuels pour l'examen d'ensemble de la gestion du Service des achats.

H. Département de la sûreté et de la sécurité

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
2,1	1,7	12	10

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1 : l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réaction positive des organes délibérants ayant reçu des conseils ou des rapports du Département

Aucune réaction n'a été enregistrée

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.*Indicateurs de succès prévus*

Aucun membre du personnel civil des missions de maintien de la paix n'est blessé en raison d'actes de malveillance.

Recommandations relatives à la sécurité adoptées dans leur intégralité par les missions

Déploiement des équipes d'intervention d'urgence depuis le Siège dans un délai de huit heures

Appréciation positive portée par les missions qui ont demandé à bénéficier d'une formation aux questions de sécurité

Indicateurs de succès effectifs

Neuf membres du personnel civil international de maintien de la paix ont été tués; quatre de ces décès ont fait l'objet d'une enquête dont il est ressorti qu'il ne s'agissait pas d'actes de malveillance; l'enquête se poursuit pour les cinq autres décès.

19 membres du personnel civil local de maintien de la paix ont été tués; 10 de ces décès ont fait l'objet d'une enquête dont il est ressorti que deux des décès étaient dus à des actes de malveillance; l'enquête se poursuit pour les neuf autres décès.

Les missions ont adopté 90 recommandations relatives à la sécurité (sur 91).

Quatre équipes d'intervention d'urgence ont été déployées dans un délai de 72 heures pour l'ONUCI, la MINUEE, la MINUSTAH et la MONUC. L'expérience montre en fait que le délai de déploiement de huit heures est irréaliste. La budgétisation axée sur les résultats pour 2006/07 a fixé le délai de déploiement à 72 heures.

Des commentaires positifs ont été reçus des personnes participant à des missions au sujet de la formation aux questions de sécurité; les commentaires officiels des chefs de mission sur cette formation ont également été positifs.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	7	6	20,2
Agents des services généraux et des catégories apparentées	5	4	20,0

^a Calculé sur la base du taux mensuel d'occupation des postes et des effectifs prévus.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie de dépenses	Montants approuvés	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	1 624,6	1 278,8	345,8	21,3
II. Objets de dépense autres que les postes				
Consultants	100,0	–	100,0	100,0
Voyages	326,4	390,1	(63,7)	(19,5)
Installations et infrastructure	2,4	2,2	0,2	10,2
Transmissions	23,2	18,8	4,4	19,1
Informatique	14,4	9,1	5,3	37,1
Total partiel, catégorie II	466,4	420,1	46,3	9,9
Total brut, catégories I et II	2 091,0	1 698,8	392,2	18,8

4. Analyse des écarts¹

Postes	Écart	
	Montant	Pourcentage
	345,8	21,3 %

57. Le solde inutilisé de 345 800 dollars s'explique par un taux de vacance de postes sensiblement plus élevé qu'on ne le prévoyait dans le budget, principalement en raison du retard pris dans le processus de recrutement d'un agent de sécurité à la classe P-4, jusqu'alors affecté à une mission.

Consultants	Écart	
	Montant	Pourcentage
	100,0	100,0 %

58. Des économies de 100 000 dollars ont été réalisées car plusieurs stages prévus sur les questions de sécurité n'ont pas été organisés au cours de la période considérée, et il n'a donc pas été nécessaire d'engager des formateurs externes. Ces annulations s'expliquent principalement par une réaffectation des ressources tendant à accroître les thèmes abordés et le nombre de participants à l'atelier annuel organisé à la Base de soutien logistique des Nations Unies destiné aux chefs de la sécurité et aux conseillers principaux pour les questions de sécurité. Le nouveau Département de la sûreté et de la sécurité avait eu besoin d'introduire dans le programme des sujets tels que la politique et les procédures régissant l'utilisation des armes à feu, les techniques d'information en matière de sécurité, la politique de sécurité, les responsabilités et la manière de procéder dans le domaine des enquêtes, les procédures de gestion des situations de crise, la formation en matière de sécurité, la gestion du personnel chargé de la sécurité, les systèmes logistiques et financiers, la coordination de la protection rapprochée et la notification des incidents graves dont il faut aviser les chefs de la sécurité dans les missions de maintien de la paix. Cette coordination devait permettre d'intégrer la gestion de la sécurité dans les organismes des Nations Unies comme le prévoit la résolution 59/276 de

l'Assemblée générale. Le solde inutilisé provient aussi d'un retard imprévu dans l'octroi d'un contrat pour l'organisation d'un cours de formation au maniement du pistolet-mitrailleur, qui n'a donc pu être assuré.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(63,7)	(19,5 %)

59. Les ressources additionnelles demandées au titre des voyages tiennent surtout à la nécessité pour les agents de sécurité de se rendre dans les missions afin de prêter main-forte dans les situations d'urgence. Au cours de la période considérée, des agents ont dû se rendre à la MONUC en octobre 2005 afin d'offrir un appui pour la gestion d'une situation de prise d'otages, à la MINUEE en décembre 2005 pour renforcer la section de la sécurité de la Mission dans une situation de crise, à la MINUSTAH en janvier 2006 pour aider dans la gestion du stress traumatique et au Timor-Leste en juin 2006 pour le renforcement de la sécurité après la période de troubles qui a duré d'avril à juin et l'établissement de la MINUT. Des dépenses additionnelles ont aussi été liées à la planification de la réduction des effectifs de l'ONUB et de son remplacement par le BINUB, et à l'augmentation du nombre des participants à un cours sur la gestion des situations de prise d'otages.

60. Les économies, en partie contrebalancées par les dépenses additionnelles évoquées plus haut, proviennent d'une réduction du nombre de visites aux fins de l'évaluation de l'application des règles de sécurité dans les missions, du fait de la réaffectation des ressources à la gestion des situations d'urgence, et de la réorganisation de l'atelier sur la sécurité organisé à la Base de soutien logistique des Nations Unies évoquée plus haut.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	4,4	19,1 %

61. Le solde inutilisé de 4 400 dollars s'explique essentiellement par le fait que le coût réel des communications assurées par les réseaux commerciaux (1 500 dollars) a été beaucoup moins important que prévu (2 200 dollars). On uniformisera donc les taux pour qu'ils soient en conformité avec le reste du Secrétariat dans le budget de 2007/08.

	<i>Écart</i>	
Informatique	5,3	37,1 %

62. L'écart s'explique en partie par les frais liés au personnel du compte d'appui imputés par erreur sur le budget ordinaire.

III. Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation

Formation de base assurée

<i>Activité</i>	<i>Participants</i>	<i>Lieu</i>	<i>Période</i>
Cours à l'intention des observateurs militaires et de police des Nations Unies	40	Ukraine	Juillet 2005
Cours de logistique	39	Pérou	Juillet 2005
Atelier sur les questions pénitentiaires	18	Suède	Août 2005
Cours à l'intention des hauts responsables des missions	51	Afrique du Sud	Septembre 2005
Cours de logistique	45	Égypte	Septembre 2005
Cours à l'intention des officiers d'état-major	37	Éthiopie	Octobre 2005
Conférence à l'intention du personnel des cellules intégrées de formation des missions	20	MINURSO	Octobre 2005
Séminaire sur l'état de droit	18	Ghana	Novembre 2005
Séminaire sur l'application des modules standard de formation	36	Chili	Novembre 2005
Formation de formateurs pour la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels	32	Kenya	Novembre 2005
Programme des présentation à l'intention des hauts responsables des missions	20	États-Unis d'Amérique	Janvier 2006
Cours à l'intention des officiers d'état-major	36	Ghana	Janvier 2006
Atelier pour le personnel de police des Nations Unies	22	Inde	Février 2006
Séminaire sur l'application des modules standard de formation	40	Base de Brindisi	Février 2006
Cours à l'intention des hauts responsables des missions	27	Canada	Mars 2006
Séminaire pour les unités constituées de police	32	Italie	Mars 2006
Séminaire sur l'application des modules standard de formation	36	Bangladesh	Avril 2006
Formation de civils avant le déploiement	42	Base de Brindisi	Avril 2006
Cours à l'intention des formateurs des cellules intégrées de formation des missions	20	Base de Brindisi	Avril 2006
Atelier sur la réconciliation nationale	19	Croatie	Avril 2006
Cours sur les modules standard généraux de formation	31	Mongolie	Juin 2006
Atelier sur l'égalité des sexes	17	Namibie	Juin 2006
Cours à l'intention des personnels de police des Nations Unies	30	Chili	Juillet 2006
Conférence des chefs de police	20	Base de Brindisi	Juillet 2006
Formation pour les États Membres	90	Divers	2007
Processus de reconnaissance des formations	17	Divers	2006
Présentations lors de manifestations internationales consacrées à la formation des personnels des missions de maintien de la paix	22	Divers	2008
Participation à des exercices internationaux de maintien de la paix	5	Divers	2009

63. Toutes les activités de formation au maintien de la paix demandées par les États Membres ont été menées à bien.

IV. Ajustement des quotes-parts pour les crédits approuvés pour la période allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

64. Dans sa résolution 60/268, l'Assemblée générale a décidé que les dépenses à imputer sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2006 (183 187 000 dollars) seront financées comme suit :

a) Le solde inutilisé de 3 584 800 dollars et les recettes diverses d'un montant de 2 121 900 dollars, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2005, seront déduits des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007;

b) Le montant de 15 804 000 dollars correspondant au dépassement du montant autorisé du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix en ce qui concerne l'exercice clos le 30 juin 2005 sera déduit des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007;

c) Le solde de 161 676 300 dollars sera réparti entre le budget des opérations de maintien de la paix en cours relatif à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.

65. Le montant indiqué concernant le dépassement du montant autorisé du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix en ce qui concerne l'exercice clos le 30 juin 2005 aurait dû être de 2 014 000 dollars et non de 15 804 000 dollars étant donné que l'Assemblée générale, dans sa résolution 59/301, avait déjà autorisé l'imputation de 13 790 000 dollars correspondant au dépassement au cours de l'exercice clos le 30 juin 2004. Le montant de 2 014 000 dollars correspond au nouveau dépassement du montant autorisé au cours de l'exercice clos le 30 juin 2005.

66. Du fait de l'imputation du montant de 13 790 000 dollars sur les ressources approuvées pour l'exercice financier 2006/07, les crédits ouverts pour la période considérée ont été réduits d'un même montant. Il est par conséquent proposé de prélever ce montant sur les économies totales réalisées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006, à savoir 14 377 300 dollars, soit un solde non utilisé de 10 947 000 dollars, des intérêts créditeurs de 1 931 300, des ajustements de 100 500 dollars et des économies au titre d'annulation d'obligations d'un montant de 1 398 500 dollars. Le nouveau solde inutilisé, soit 587 300 dollars, servira à financer les ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, conformément aux procédures établies.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

67. L'Assemblée générale est invitée à :

a) **Décider que les États Membres renonceront à leurs parts respectives des autres ressources de l'exercice clos le 30 juin 2006 (3 430 300 dollars) ainsi qu'à leurs parts respectives d'un montant de 10 947 000 dollars prélevé sur le**

solde inutilisé du même exercice, qui serviront à financer les besoins supplémentaires d'un montant de 13 790 000 dollars du compte d'appui pour la période allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007;

b) Déduire le solde non utilisé de 587 300 dollars se rapportant à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 des ressources à prévoir au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.
